



La prime de la discorde !

Le ver était dans le fruit dès l'annonce du 14 novembre du ministre de la culture qu'une prime de fin d'année exceptionnelle de 500€ bruts serait versée aux agents du ministère en poste au 1^{er} septembre 2019. Mais pas pour tout le monde. Uniquement pour l'administration centrale, les services déconcentrés et les services à compétence nationale (SCN).

Le 18 novembre, nous interpellions le président du CMN par une lettre ouverte pour revendiquer l'attribution d'une prime équivalente pour TOUS les agents du CMN en signifiant que les grilles salariales des contractuels et des fonctionnaires étaient totalement indigentes et nous réitérions notre demande d'ouverture de négociations sur les grilles salariales et indemnitaires.

A l'initiative de la CGT dénonçant l'inégalité de traitement, quelques conseils d'administration ont été chahutés dans les établissements publics. C'est donc dans ce contexte que le président du CMN a mis en place deux mesures : l'attribution d'une prime de 265€ bruts versée aux contractuels de groupe 1 et 2 (catégorie C et B) censée compenser l'absence de CIA (complément indemnitaire annuel) des titulaires et l'attribution à tous les agents contractuels comme titulaires de toutes catégories en CDI ou CDD (article 3.2, 6, 6 quinquies, 4.1 ou 4.2) en poste au 1^{er} novembre et travaillant depuis au moins 6 mois au CMN de chèques cadeaux pour une valeur de 500€ bruts et ce avant le 20 décembre 2019.

Nous avons dénoncé en comité technique et en conseil d'administration l'argument fallacieux du CIA et signifié que les agents auraient préféré avoir du numéraire plutôt que des chèques-cadeaux à l'heure où l'on paupérise une partie de plus en plus grande des agents publics.

Depuis hier et l'annonce par courriel de ces mesures par le CMN, nombre d'agents fonctionnaires nous font remonter leur amertume et leur colère face à ce qu'ils ressentent comme un manque de considération voire une marque de mépris à leur égard. Ce n'est pas faute d'avoir averti le CMN qu'une telle mesure était incompréhensible a fortiori quand celui-ci se targuait il y a quelques mois seulement de mettre fin aux inégalités de traitement « grâce » à la gestion directe ! Quelle maladresse alors que le CIA est une prime variable et que certains n'en touchent pas ! Quel message envoyé aux agents fonctionnaires qui travaillent quotidiennement à l'accueil des plus de 10 millions de visiteurs dans les monuments nationaux !

Nous avons par ailleurs dénoncé lors du conseil d'administration d'hier le sous-effectif dont souffre le CMN et avons voté contre le budget initial de 2020 car nous considérons qu'il manque au bas mot une centaine d'emplois...sans même évaluer les besoins du siège où on y travaille également à flux tendu. Nous avons également demandé une revalorisation des salaires des fonctionnaires et contractuels qui font partie des plus bas salaires du ministère et de la Fonction publique et un même CIA pour tous!

Alors qu'à l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives) ainsi qu'au niveau du Secrétariat général du ministère des négociations salariales s'ouvrent (alors que la grille indiciaire y est bien plus favorable qu'au CMN), il est plus que temps que le CMN et le ministère ouvrent des négociations pour les salaires et les régimes indemnitaires de TOUS les agents du Centre des monuments nationaux !

C'est tout l'enjeu du pouvoir d'achat durant la vie active et des futures retraites.

Faisons monter le rapport de force le 5 décembre et les jours qui suivent !

Ensemble dans la lutte pour nos salaires, nos emplois et nos retraites !

Paris, le 4 décembre 2019.